



La DGFiP a entrepris de réformer l'ensemble des missions des services fonciers depuis plus de 2 ans. Ses objectifs ? :

- supprimer le travail de terrain des géomètres de la DGFiP (entraînant ainsi leur disparition) : c'est le Foncier Innovant,
- moderniser la saisie des déclarations (plus de déclarations papiers, on laisse les contribuables seuls sur Internet tenter de remplir leurs déclarations et on traite des listings d'anomalies derrière si on a le temps) : c'est GMBI,
- intégrer de nouvelles taxes : c'est le transfert des Taxes d'Urbanisme,
- recréer des SDIF départementaux supprimés il y a 12 ans : c'est l'art de la logique administrative,
- supprimer du personnel, car dans l'administration, modernisation est synonyme de suppression, c'est l'efficacité. Cela doit cesser immédiatement car à chaque fois que la DG poursuit cette logique, c'est le Service Public et nos conditions de travail qui reculent.

La dernière aberration informatique en date porte le nom de SURF, censée remplacer l'application

---

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Lascot. Ce logiciel inabouti, destiné au suivi des autorisations d'urbanisme, a été déployé fin 2022. Le résultat ? :

- Généralisation précipitée d'une version non stabilisée, qui s'apparente à un bêta-test sur l'ensemble des services,
- Anomalies récurrentes pouvant être traitées en amont par correction de masse,
- Ergonomie et fonctionnalités inadaptées,
- Importantes pertes d'informations lors du basculement des bases de Lascot,
- Plusieurs mois de retard dans le suivi des travaux,
- Grosses difficultés pour les secteurs fonciers à assurer la continuité des missions,
- Impossibilité pour les géomètres d'assurer leurs tournées topographiques et fiscales.

Pourtant lors des GT, depuis avril 2022, la CGT Finances Publiques n'a eu de cesse d'alerter la DG sur les besoins applicatifs incontournables des services, en réclamant notamment l'enrichissement de ce logiciel par l'ajout de plusieurs fonctionnalités indispensables.

Puis, suite à demande d'audience, la CGT Finances Publiques a été reçue par le Directeur Général Adjoint M. Magnant le 07/11/22. À cette occasion, la situation très préoccupante des services fonciers a été soulignée, mettant en garde la DG des risques psycho-sociaux menaçant des agents débordés et démoralisés par leurs conditions de travail. Pour cette raison, un report du calendrier de déploiement de Surf avait été demandé.

Mais la DG, fidèle à son attitude omnisciente, a délibérément ignoré nos alertes et propositions.

Fait plus rare, de nombreuses directions locales, partageant le constat des agents, ont également fait remonter les multiples problèmes générés par Surf, sans être davantage entendues.

Pourtant, compte tenu du report de 2 ans (au mieux...) de la Révision des Valeurs Locatives des Locaux d'Habitation et du report à juin 2022 (au mieux...) de l'application Evaloc, plus rien n'impose une telle précipitation !

**C'est pourquoi la CGT Finances Publiques demande la suspension de Surf et le rétablissement de Lascot dans l'ensemble des services, tant que la DG ne sera pas en mesure de fournir un nouveau logiciel adapté et abouti.**

**La CGT Finances Publiques invite les agents des services concernés à se rapprocher de leur section locale afin d'alerter leur directeur départemental de tous les dysfonctionnements existants, qui impactent leurs conditions de travail.**

[Télécharger missions\\_foncieres\\_et\\_cadastrales\\_18\\_01\\_23.pdf](#) (752.4 Ko)

**Public:** [Infos / actions](#)

[Cadastre](#)

[Patrimoine - SPF](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel \*

